

**Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques**

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.

Additional comments:/      Wrinkled pages may film slightly out of focus.  
Commentaires supplémentaires:      Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillett d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X		
12X	14X	16X	✓	20X	24X	28X	32X



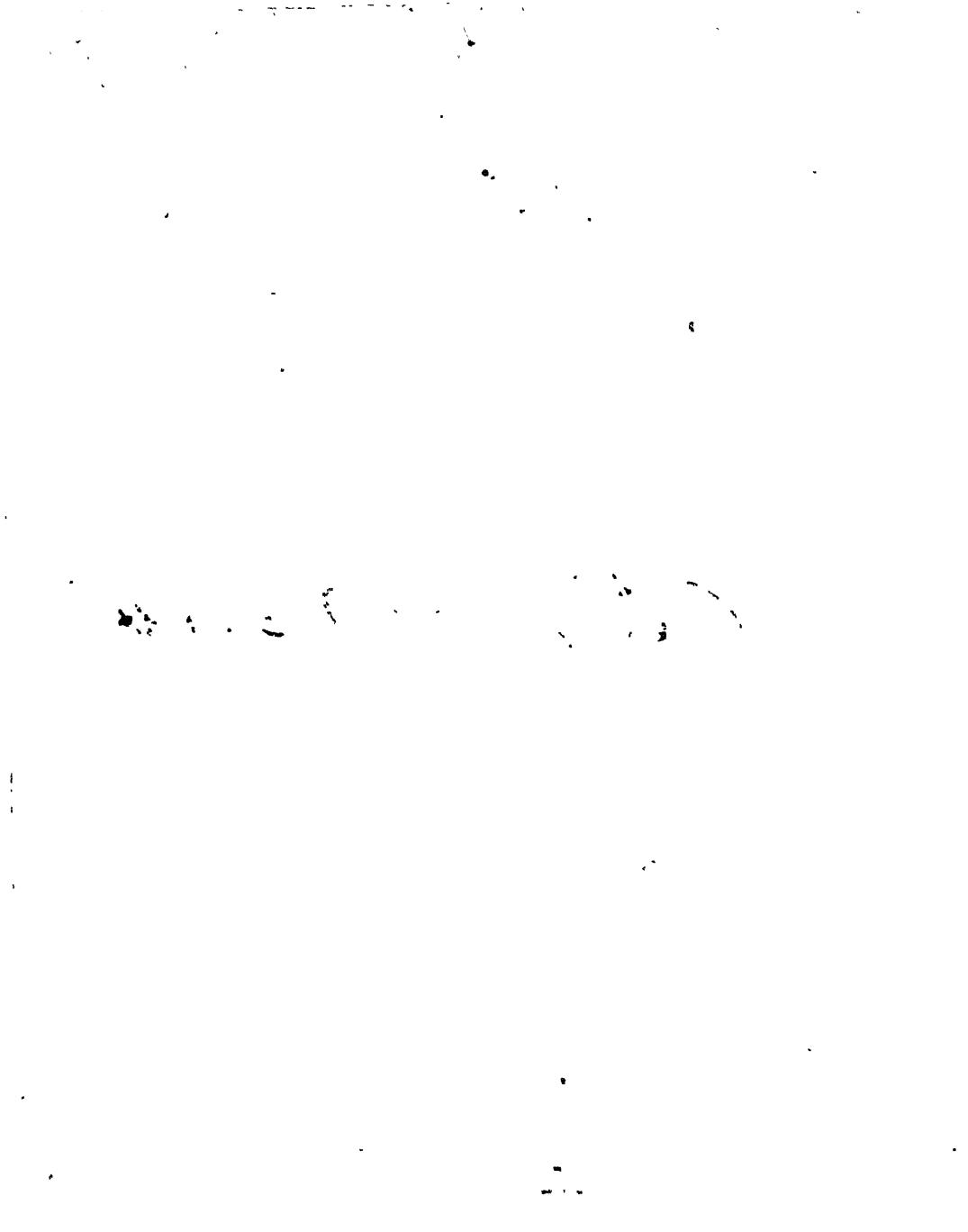
REPORT  
of the  
COMMITTEE OF THE COUNCIL  
ON THE SUBJECT OF  
PROMOTING  
The Means of Education.



Edm

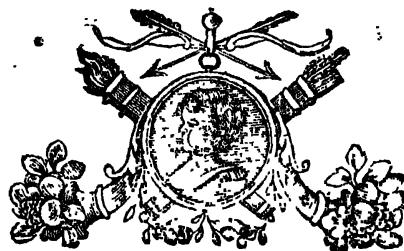
QUEBEC:

Printed by SAMUEL NEILSON, N° 3 in Mountain-Street. M.DCC.XC.



RAPPORT  
DU  
COMMITÉ DU CONSEIL,  
SUR L'OBJET  
D'AUGMENTER  
Les Moyens d'Education.

*P. J. Charcreau*



A QUEBEC:

Chez SAMUEL NEILSON, N°3 Rue la Montagne. M.DCC.XC.

TO HIS EXCELLENCY THE RIGHT HONORABLE  
**GUY LORD DORCHESTER,**  
Governor-General of the Province of Quebec, &c. &c.

MAY IT PLEASE YOUR LORDSHIP,

**T**HE Committee being this day assembled, in Obedience to your Lordship's Order, came to sundry Resolves thereon, as expressive of their *unanimous Opinion*; which, with the cause of the delay of their deliberations and Report, are contained in the Copy of their Journal hereunto annexed.

All which is nevertheless submitted to your Lordship's great Wisdom.

Signed by order of the Committee, Quebec,  
Council Chamber, at the Bishop's Palace,  
Thursday 26th. November, 1789.

**WILLIAM SMITH, Chairman.**

A SON EXCELLENCE LE TRES HONORABLE  
**GUY LORD DORCHESTER,**  
*Gouverneur-Général de la Province de Québec, &c.&c.*

**QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,**

**L**E Comité s'étant assemblé ce jour en obéissant  
ce à l'Ordre de votre Excellence, est parvenu  
à diverses Resolutions concernant icelui, expressives  
de leur *Opinion unanime*, qui, ainsi que la cause du  
délai de leurs délibérations et de leur Rapport, sont  
contenues dans la copie de leur Journal ci-annexé.

Le tout néanmoins soumis à la profonde Sageesse de  
Votre Excellence.

Signé par ordre du Comité; Québec; en la  
Chambre du conseil à l'Evêché, Jeudi le 26.  
Novembre, 1789.

(Signé) WILLIAM SMITH, Président.

JOURNAL of a Committee of the Council,  
charged to report on the Subject of the  
Education of Youth in this Province.

---

AT a Meeting, Thursday 26th. November, 1789.—PRESENT;  
THE CHIEF JUSTICE, :: MR. GRANT;  
MR. DUNN, :: MR. BABY,  
MR. DELERY, :: MR. DUPRE';

READ,—The Order of Reference dated 31st. May, 1787.

Thursday, 31st. May, 1787.

HIS LORDSHIP called the attention of the Council, to the great object of the education of youth, through all the extent of the province; and it is committed to the Chief Justice, Mr Dunn, Mr Mabane, Mr. Delery, Colonel Caldwell, Mr. Grant, Mr. de St. Ours, Mr. Baby and Mr. Dupre, to report, with all convenient speed, the best mode of remedying the defects, an estimate of the expence, and by what means it may be defrayed. Any other member assisting the Committee, to have a voice.

J. WILLIAMS.

Observed by the Chairman, that His Lordship's order, supposing defects in the means of education, the duty of the Committee seemed to be to explore the causes, and point to the remedy.

That as the subject was not capable of the discussion the reference required, without some local information, he had since put a series of Questions into the hands of Mr. Panet, one of the Canadian Lawyers, in the hope

# JOURNAL d'un Comité du Conseil, chargé de rapporter sur l'objet d'Educa- tion de la Jeunesse dans cette Province.

**A** Une Assemblée; Jeudi le 26 Novembre, 1789.—PRÉSENS;  
LE JUGE EN CHEF, :: MR. GRANT,  
MR. DUNN, :: MR. BABY,  
MR. DELERY, :: MR. DUPRE'.  
Là—l'Ordre de Référence daté du 31 May, 1787.

Jeudi le 31 May, 1787.

SON EXCELLENCE a requis l'attention du Conseil, au grand objet de l'éducation de la Jeunesse dans toute l'étendue de la Province, et il est remis au Juge en chef, Mr. Dunn, Mr. Mabane, Colonel Caldwell, Mr. Grant, Mr. Delery, Mr. de St. Ours, Mr. Baby, et Mr. Dupré, de faire un rapport le plus tôt qu'il sera convenable, sur la meilleure manière de rémedier aux défauts, sur une estimation de la dépense, et par quels moyens elle peut être défraîcie ; tout autre membre assistant au Comité aura une voix.

J. WILLIAMS.

Le Président a observé que l'Ordre de son Excellence supposant des défauts dans les moyens d'éducation, il paraît être du devoir du comité de rechercher les causes et de montrer le remède.

Que comme le sujet n'étoit pas susceptible de l'examen que l'ordre de référence requéroit, sans avoir quelque information locale, il avoit remis depuis, une suite de questions, entre les mains de Mr. Panet, un des Avocats

hope of being able to have spread before the Committee, pertinent communications from every parish of the ancient settlements, in the two districts of Quebec and Montreal.

The questions were these—“Enquiry to extend to,

“ (1) The condition or present state of education.

“ A list of the parishes and incumbents, and of the number of the parishioners in each, and the amount of their respective church-revenues.

“ The number of their schools, and the kind of instruction. What their support? Can it be true, that there are not more than half a dozen in a parish, that are able to write or read?

“ (2) The cause of the imperfect state of instruction.

“ What kinds of public and general tuition are established? What the funds? What the income? To what the uses and ends? What the impediments?

“ A minute detail desired, that the remedy may be the better adapted to the evil, and the necessity there is for proper institutions.

“ (3). The remedy or means of instruction. The main object is the cultivation of knowledge.

“ Suppose a union for this purpose safe to the Catholic as well as Protestant persuasions, and encouraged by all enlightened and patriotic characters, whatever the diversity of their religious tenets, is it possible to hope, to take a step towards establishing a University in the province? or to find schools introductory of a University? How may instructors be acquired? By what means can a taste or desire of instruction be excited in the parishes?

“ The means must be adapted to the condition of the Colony.

“ (1st)

cats Canadiens; dans l'espérance d'être en état de remettre devant le Comité les communications pertinentes de chaque paroisse des anciens établissemens dans les deux districts de Québec et de Montréal.

Les questions étoient celles ci-dessous,

” Recherche pour s'informer amplement,

” (1) La condition ou l'état actuel de l'éducation.

” Une liste des Paroisses et des Curés, et du nombre des Paroissiens dans chacune, et du montant de leur revenus respectifs.

” Le nombre de leurs écoles et le genre d'instruction qu'on y donne—  
” et comment elles se soutiennent—peut-il être vrai qu'il n'y a pas plus de six personnes dans une paroisse qui puissent écrire ou lire ?

” (2) La cause de l'état imparfait de l'instruction.

” Quels genres d'instruction publique ou générale y sont établis? Quels en sont les fonds ? Quels en sont les revenus ? Comment et à quels objets sont ils employés ? Quels sont les obstacles ?

” On désire une explication détaillée afin que le remede puisse s'appliquer plus efficacement au mal, et la nécessité qu'il y a d'avoir des institutions convenables.

” (3) Le remede ou moyens d'instructions. Le grand objet est la culture de la science.

” Supposons une union à cet effet sûre pour les opinions tant Catholiques que Protestantes, et encouragée par tous caractères éclairés et Patriotiques, telle que soit la difference de leurs opinions religieuses, est-il possible d'espérer, de prendre une marche qui établira une Université dans la Province? ou de trouver des Ecoles introductoryes à une Université? comment peut-on se procurer des Professeurs? par quels moyens peut-on faire naître le goût ou le désir de l'instruction dans les Paroisses?

” Les moyens doivent être adoptés à la condition de la Colonie.

" (1st.) To the strength and ability of the inhabitants;  
 " (2d.) To the aid to be expected from the provincial Legislature.  
 " (3d.) To the contributions probable from abroad, in money, and  
 " books, and towards an apparatus for experiments in Natural philo-  
 " sophy.

Upon the first point.

" Will the Chief inhabitants concur in asking for an incorporation?  
 " Will the subscribers for the library place it in the hands of a corporation  
 " for a college?  
 " May any thing be hoped for, in the way of private contribution,  
 " for an erection of the establishment, in any particular place or part of  
 " the province?

Upon the second point.

" What lands of the crown are there, proper to be settled, for the use  
 " of such a Society?

Upon the third point.

" Without an establishment by charter, every gift will be dependant  
 " upon private confidence; and then nothing is to be expected from abroad.  
 " This will not be so, if the stock and revenue are in hands having  
 " the confidence of the Government—and may it not be expected to find  
 " men of learning for the professors chair, free from narrow prejudices?

" May we not flatter ourselves, that a circular letter to the pastors of  
 " each parish, will bring us an exact account of the parishes, and awaken  
 " a spirit of enquiry, and afford useful information of the peculiar advan-  
 " tages of the parishes, for the special improvements of which they are  
 capable?"

The Chairman added,

That

- "(1) A la force et à la capacité des habitans.  
 "(2) Au secours que l'on doit attendre de la législation Provinciale.  
 "(3) Aux contributions Probablement de l'étranger, en argent et Li-  
 "vres; et quant aux instrumens pour les expériences en Phisique.

Sur le premier point.

- " Les principaux habitans voudront ils concourrir à demander une in-  
 " corporation? les soucripteurs de la Bibliotéque la mettront ils entre les  
 " mains d'une corporation ou Communauté pour un Collége?  
 " Peut on espérer quelque chose du côté d'une contribution privée pour  
 " ériger l'établissement dans aucun endroit on partie particulière de la Pro-  
 " vince?

Sur le second point.

- " Quelles terres y a t'il de la Couronne convenables à l'usage de telle  
 " Société?

Sur le troisième point.

- " Sans établissement par Charte, tous drons dépendront sur une confi-  
 " ance privée, et alors on ne doit rien attendre d'autre part.  
 " Il n'en sera pas ainsi, si le fonds et les revenus sont entre les mains de  
 " ceux qui ont la confiance du Gouvernement et—ne peut-on pas espérer  
 " de trouver des gens de Science comme Professeurs libres et dégagés des  
 " étroits préjugés?

- " Ne pouvons nous pas nous flatter qu'une lettre Circulaire adressée aux  
 " Curés de chaque Paroisse, nous donnera un compte exact des Paroisses et  
 " réveillera un esprit de recherche qui nous donneront une ample informa-  
 " tion des avantages particuliers des Paroisses, pour les améliorations spé-  
 " ciales dont ils sont capables?

Le Président ajouté,

que

That as yet Mr. Pahet had not (possibly from the interruptions of his practice at the Bar) sent in any answers to these questions.

That this delay having been suggested to His LORDSHIP in Council, upon his usual call for quickening the unreported references, the Chairman then looked for the information from the good offices of Mr. Baby, one of the members of this Committee, who undertook to speak to Mr. Panet and forward the work.

That the Chairman proceeded next, to bring the heads of the clergy of the catholick communion acquainted with the benevolent intention of the reference; and for that purpose the following letters were written last August.

“ Right Reverend Sir,    Quebec, 13<sup>th</sup> Aug. 1789.

“ A Committee of the Council, of which I am Chairman, have had  
“ it in charge ever since the 31<sup>st</sup> May, 1787, to report to the Noble  
“ LORD at the head of the Government, upon the interesting subject, of  
“ giving a spring to science upon a great scale, by an University in this  
“ province.

“ The questions inclosed, are stated for acquiring some information,  
“ preparatory to a meeting of the Committee, and were put for that pur-  
“ pose into private hands, who have not succeeded; and are now submit-  
“ ed to your inspection, in the persuasion that your power and inclinati-  
“ on, will be equal to a design, which independent of the benefits of  
“ promoting the children of this country, by qualifying them for public  
“ honors and service, is conducive to the prosperity of the province, and  
“ the interests of humanity at large.

“ I have transmitted another copy to your venerable coadjutor; and am  
“ persuaded that our committee will accept yours, and his aids, and of all  
the

Que jusqu'ici Mr. Panet n'avoit pas encor (rapport probablement à ses occupations dans la pratique au Barreau) envoié aucunes réponses à ces Questions.

Que ce delai aiant été suggéré à Son Excellence en Conseil sur l'apel quelle a coutume de faire pour hâter les références dont il n'y a point eu encor rapport, le Président profita, pour en être informé des bons services, de Mr. Baby, l'un des membres de ce Comité, qui prit sur lui de parler à Mr. Panet, et d'avancer l'ouvrage

Que le Président a procédé ensuite à donner connoissance aux Chefs du Clergé de la Commnnion Catholique, de l'intention Bienveillante de l'ordre de référence, et à cet effet les deux lettres suivantes ont été écrites en Aoüst dernier.

" Très Révérend Monsieur,

*Québec, le 13 Aoüst, 1789*

" Un Comité du Conseil dont je suis Président, a été chargé depuis le  
 " 31 Mai 1787 de remettre au Noble Lord à la tête du Gouvernement, un  
 " rapport sur le sujet intéressant de donner un ressort à la Science sur un plan  
 " étendu, par une Université dans cette Province..

" Les questions incluses sont posées afin d'acquérir quelque information  
 " préparatoire à une assémlée du Comité et ont été envoiéos à cet effet à  
 " des particuliers qui n'ont pas réussi; et elles sont actuellement soumises à  
 " votre Inspection, dans la persuasion que votre pouvoir et votre inclination  
 " égaleront un projet qui, outre les avantages de rendre les enfans de ce païs  
 " en état de jouir des charges et services Publics, tend à la prospérité de la  
 " Province et aux Intérêts de l'humanité en Général.

" J'ai transmis une autre Copie à Votre respectable Coadjuteur; et je suis  
 " persuadé que notre Comité acceptera votre aide et le sien, et celui

" de

" the clergy under your care, with great Gratitude; and be very ready to  
 " co-operate with you in this honorable and great work.

" I have the Honor to be, Right Reverend Sir,

" Your most obedient and most humble servant,

" Monseigneur L'EVEQUE DE QUEBEC.

" WM. SMITH."

*Quebec, 13th August, 1789.*

" Right Reverend Sir,

" The inclosed queries were designed to procure information, for a re-  
 " port to the Governor General from a committee of the council, with  
 " a view to the erection of a University in this province.

" Having written this day to Monseigneur L'Eveque upon this subject,  
 " I send you a copy of the queries, in the persuasion that your good offi-  
 " ces cannot be wanting in a concern of such interesting utility.

" I have the honor to be, Right Reverend Sir,

" Your most obedient and most humble servant,

" Right Revd. Mr. BAILLY, Coadjutor, &c. &c.

WM. SMITH.

*QUEBEC, the 13th August, 1789.*

" SIR,

" I have the Honor of your Letter of this day, I shall have that of re-  
 " turning you an answer, when I shall have maturely considered the im-  
 " portant object to which it relates.

" I have the Honor to be, Sir,

" Your most humble and most obedient servant,

" The Honorable WILLIAM SMITH.

JEAN FRANÇOIS,  
*Bishop of Quebec.*

“ de tout le Clergé sous vos soins, avec beaucoup de reconnoissance, et je  
“ serai toujours prêt de coopérer avec vous dans ce grand et Honorable  
“ ouvrage.

” Jai l'Honneur d'être Très Révérend Monsieur,

” Votre très obéissant et très humble serviteur,

” Monseigneur l'Evêque de Quebec.“

” W.M. S M I T H.“

Québec, le 13 Août, 1789,

” Très Révérend Monsieur,

” Les questions ci-incluses ont été destinées à procurer des informations,  
” pour un rapport au Gouverneur Général, de la part d'un Comité du  
” Conseil, dans la perspective d'ériger une Université dans cette Province.

” Aiant écrit ce même jour à Monseigneur l'Evêque de Québec sur cet  
” objet, je vous envoie une copie des questions, persuadé que l'on ne pour-  
” roit pas se passer de vos bons services dans une affaire d'une utilité aussi  
” intéressante.

” J'ai l'honneur d'être très Révérend Monsieur,

” Votre très obéissant et très humble serviteur,

” Au très Révérend Mr. BAILLY Coadjuteur, &c. &c.

W.M. S M I T H.

QUEBEC, le 13 Août, 1789.

” Monsieur,

” J'ai reçu l'honneur de votre lettre de ce jour, j'aurai celui d'y répon-  
” dre, après avoir mûrement réfléchi sur l'important objet dont il s'agit.

” J'ai l'honneur d'être Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

” L'Honorable WILLIAM SMITH.

JEAN FRANÇOIS,

Evêque de Québec.

” Monsieur,

" Sir,

" It was this morning when I received the Honor of your letter. I  
 " shall consider it a duty to return an answer to your demand, as soon as  
 " it will be in my power to do so, persuaded that You will assist in ac-  
 " complishing a work so useful to the province.

" I have the Honor to be, Sir,

" Your most humble and most obedient servant;

" CHARLES FRANÇOIS DE CAPSE,

" Coadjutor at Quebec.

The Chairman then added; that he was lately honored with the following communicative letter on the subject; from the Right Reverend Bishop of Quebec.

" QUEBEC, 18th November, 1789.

" The Honorable WILLIAM SMITH; }.

" Chief Justice. }

" SIR,

" The following is the Result of my Reflections upon the scheme which  
 " you did me the honor of communicating by your Letter of the 13th  
 " of August.

" Nothing is more worthy of the wisdom of the Government under  
 " which we live, than the encouragement of Science by every possible  
 " means; and with respect to myself, let me assure you, nothing can be  
 " more agreeable to my views and wishes. At the name of an University  
 " in the province of Quebec, my *native* country, I bless the Almighty  
 " for having inspired the Design, and my prayers are offered for the exe-  
 " cution of it. However, as you give me to understand, that my  
 " opinion will be received with pleasure, I ought to suggest to the Ho-  
 " norable

" Monsieur,

" Je n'ai eu que ce matin l'honneur de votre lettre, je me ferai un devoir de répondre à vos demandes autant que je le pourrai, et toujours dans la confiance que vous voudrez nous aider et parachever un ouvrage si utile pour la Province.

" J'ai l'honneur d'être Monsieur,

" Votre très humble et très obéissant serviteur,

" CHARLES FRANÇOIS DE CAPSE,

" Coadjuteur de Québec.

Le Président a ensuite ajouté, qu'il avoit récemment été honoré de la lettre suivante sur le sujet en question, de la part de l'Evêque de Québec.

" QUÉBEC, 18 Novembre, 1789.

" L'Honorable WILLIAM SMITH, }  
" Juge en Chef. }

" MONSIEUR,

" Voici le résultat de mes réflexions sur le projet que vous m'avez fait l'honneur de me communiquer par votre lettre du 13 Août.

" Rien n'est plus digne du sage Gouvernement sous lequel nous vivons, que d'encourager les sciences par tous les moyens possibles, et j'ose dire en mon particulier que rien ne fauroit être plus conforme à mes vues, et à mes désirs. Au nom d'une Université établie dans la Province de Québec ma patrie, je bénis le Seigneur d'en avoir inspiré le dessein et le prie d'en favoriser l'exécution. Néanmoins, comme il paroît que l'on croiroit avec plaisir mon opinion sur le projet d'une Université; je dois

" nerable Council and to the Committee, in whose name, I conceive, you  
 " have written to me, the following observations :

" 1.—It is very doubtful whether the Province can, at present, furnish  
 " a sufficient number of students to occupy the masters and professors that  
 " would necessarily be required to form an University. While there re-  
 " mains in Canada so much land to clear, it is not to be expected that  
 " the country inhabitants will concern themselves about the liberal arts.  
 " A farmer in easy circumstances, who wishes to leave his children a com-  
 " fortable inheritance, will rather bring them up to agriculture, and em-  
 " ploy his money in the purchase of lands, than procure them learn-  
 " ing of which he knows nothing himself, and of the value of which it  
 " is scarcely possible he should have an idea. Every nation upon the  
 " globe has successively given proof of my assertion, the sciences having  
 " flourished only, when there have been more inhabitants than necessary  
 " for the cultivation of the land. This is not yet the case in Canada;  
 " an immense space of country, where the lands, little improved, offer  
 " on all hands, wherewithal to exercise the industry, and stimulate the  
 " interest of the settlers. The towns therefore stand alone for furnishing  
 " Students to the University.

" There are but four towns in the province : William Henry, still  
 " uninhabited; Three-Rivers, scarcely meriting the name of a town :  
 " The inhabitants of Quebec and Montreal, it is known, are not very nu-  
 " merous. Besides, is it probable, considering the present scarcity of mo-  
 " ney and the poverty of the citizens, that Montreal can send many youths  
 " to the University?—In the course of every two years, ten or twelve  
 " scholars are sent from thence to Quebec to study Philosophy; If more  
 " should come from thence, the whole town would murmur. Many, for  
 want

“ faire à l’Honorable Conseil et au Comité de la part duquel je suppose  
“ que vous m’avez écrit, les observations suivantes :

“ (1) Il est fort douteux que la Province puisse fournir présentement  
“ un nombre suffisant d’Ecoliers pour occuper les Maîtres et Professeurs que  
“ que l’on mettroit dans une Université. D’abord, tant qu’il y aura beau-  
“ coup de terres à défricher en Canada, on ne doit pas attendre que les  
“ habitants des campagnes soient curieux des arts libéraux. Un cultivateur  
“ aisé qui désirera laisser un bon héritage à ses enfants, aimera mieux com-  
“ munément les appliquer à l’Agriculture et employer son argent à leur  
“ acheter des fonds, qu’à leur procurer des connaissances dont il ne con-  
“ noit pas, et dont il n’est guère possible qu’il connoisse le prix. Tous les  
“ pays du monde ont successivement donné des preuves de ce que j’avance,  
“ les sciences n’y ayant fleuri que quand il s’y est trouvé plus d’habitants  
“ qu’il n’en falloit pour la culture des terres. Or ceci n’a pas encore lieu en  
“ Canada, pays immense dont les terres peu avancées offrent de toutes  
“ part de quoi exercer l’industrie et piquer l’intérêt de ses Colons. Les  
“ villes seroient donc les seules qui pussent fournir des sujets à l’Université.

“ Il y a quatre villes dans la Province : une, William Henri, qui est  
“ encore déserte ; une autre, les Trois-Rivières, qui mériteroit à peine  
“ le nom de bourg. Restent Québec et Montréal, dont le peuple comme  
“ l’on fait, n’est pas fort nombreux. En outre, est-il probable, attendu  
“ la rareté actuelle de l’argent et la pauvreté des citoyens, que Montréal  
“ puisse envoyer un grand nombre de sujets à l’Université ? Tous les  
“ deux ans, une dixaine ou douzaine d’écoliers de Montréal sont envoyés  
“ ici pour étudier la Philosophie. Il n’en faut pas d’avantage pour faire  
“ murmurer toute leur ville. Plusieurs, faute de moyens suffisants, sont  
“ contraints

" want of funds, are compelled to finish their studies when only in the  
 " class of Rhetoric. Yet the Seminary of Quebec teaches Philosophy  
 " gratis, as well as the other branches of Science, and the greatest sum  
 " required from a student, never exceeds twelve pounds sterling per an-  
 " num. Hence I conclude, that the period is not arrived for founding  
 " an University at Quebec.

" 2.— I understand by *University*, a Company, Community or Cor-  
 " poration composed of several Colleges, in which Professors are placed to  
 " teach several Sciences. The foundation then of an University presup-  
 " poses an establishment of Colleges dependant thereon, and furnishing  
 " Students for it. According to the most esteemed Chronologists, the Uni-  
 " versity of Paris, the most ancient in the world, was only founded in the  
 " twelfth century, tho' the kingdom of France had subsisted from the fifth.  
 " Nothing therefore seems to urge such an establishment in a province  
 " newly risen into existence, where there are but two small Colleges, and  
 " which might, perhaps, be obliged to apply to foreign countries for pro-  
 " fessors to sit in the Chairs, and for scholars to receive their Lectures.

" It will be objected that the Anglo-Americans, our neighbours, tho'  
 " the settlement of their country is not of long date, have nevertheless  
 " furnished themselves with one or more Universities. But it must be  
 " observed, that their proximity to the sea, which is not the case with us,  
 " having rapidly extended their commerce, multiplied their towns, and  
 " increased their population; it is not to be wondered that they should  
 " be more advanced than we are, and that the progress of two countries,  
 " so differently situated, should not be exactly alike.

" 3.— Supposing the two foregoing reflections refuted by others  
 " more judicious and wise, I wish to know by what plan it is proposed  
 " to

“ contraints de borner à la Rhétorique finie le cours de leurs études. Néanmoins le Séminaire de Québec donne gratuitement ses instructions sur la Philosophie comme sur les autres sciences, et la plus forte pension ali-mentaire qu'il exige d'un Ecolier, ne monte jamais à 12 liv. sterling par an. Je concluerois de tout cela que le moment n'est pas encore venu de fonder une Université à Québec.

“ (2) J'entends par *Université* une Compagnie, Communauté ou Corporation composée de plusieurs Collèges, dans laquelle des Professeurs sont établis pour enseigner diverses sciences. La fondation d'une Université presuppose donc l'établissement des Collèges qui en dépendent et servent à la former par les sujets qu'ils lui fournissent. Suivant les chronologistes les plus suivis, l'Université de Paris, la plus ancienne du monde, n'a été fondée que dans le douzième siècle, bien que le Royaume de France subsistât depuis le 5ème. Rien ne presse donc de faire un pareil établissement dans une Province de nouvelle existence, qui ne compte encore que deux petits Collèges, et qui seroit peut-être obligée de chercher dans les pays étrangers des Professeurs pour remplir les Chairs et des Ec- coliers pour entendre leurs leçons.

“ On objectera que les Anglo-Américains nos voisins, quoiqu'ils ne datent pas de bien loin l'établissement de leurs Colonies, sont néanmoins parvenus à se procurer une ou plusieurs Universités. Mais il faut observer que le voisinage de la mer dont nous sommes privés, ayant étendu promptement leur commerce, multiplié leurs villes et augmenté la population de leurs Provinces; on ne doit pas s'étonner de les voir plus avancés que nous, et que le progrès de deux pays aussi différemment situés, ne fau- roit être uniforme.

“ (3) En supposant que ces deux premières réflexions fussent détruites par des réflexions plus judicieuses et plus sages, je voudrois, avant de

" to govern the Administration of this Community, before I take any  
 " step respecting the Clergy of my Diocese or the Canadians collectively.  
 " The project of an University in general does not meet my sentiments.  
 " I should like a more minute detail. How many different Sciences  
 " are intended to be taught there? This question is important; a great-  
 " er number, requiring, of necessity, a greater number of Professors, and  
 " consequently, greater revenues. Is it intended that it should be govern-  
 " ed by one Rector, or by a Society of Directors? If by a Rector, is the  
 " appointment to be for life, or is he to be removable at the end of a given  
 " number of years? Who are to be the persons to nominate either him,  
 " or the Directors, if that mode of administration were to take place?  
 " Would it be the King, the Governor, the Citizens of Quebec, or the Pro-  
 " vince at large? What rank or character would be given to the Bishop,  
 " and what to his Coadjutor in the establishment? Would it not be pro-  
 " per that both, or one at least of them should hold a distinguished station?

" This is not all. *An Union protecting the Catholic and Protestant Subject*  
 " has been previously announced. These terms are very vague. What are  
 " the measures to be taken to procure so necessary a Junction? Will it be  
 " answered by proposing for the University, *persons unprejudiced in their*  
 " *opinions*? This, far from resolving the difficulty, seems only to encrease  
 " it. For what is meant by persons unprejudiced? The true sense of the ex-  
 " pression relates to persons who are neither unwisely prepossessed in their  
 " notions in favour of their own nation, nor unadvisedly zealous to in-  
 " spire into youth, not instructed therein, the principles of their commu-  
 " nion. Further, they ought to be virtuous and moral persons, who govern  
 " themselves by Gospel-principles, and Christianity: Whereas in the stile  
 " of modern writers, a *person unprejudiced in his opinions*, is one who op-  
     " poses

" de faire aucune démarche vis-à-vis mon Clergé ni vis-à-vis les  
 " Canadiens en général, concernant l'établissement proposé savoir sur  
 " quel plan on se proposeroit d'administrer cette Communauté. Le projet  
 " d'une Université en général, ne me satisfait pas. Je désirerois quelque  
 " chose de plus détaillée. Combien de sciences différentes voudroit-on y en-  
 "seigner? Cette question est importante; un plus grand nombre de  
 " Sciences demandant de toute nécessité un plus grand nombre de  
 " Professeurs et par conséquent des revenus plus amples. Un Recteur se-  
 " roit-il préposé à l'Université, ou bien seroit-elle régie par une Société de  
 " Directeurs? En y supposant un Recteur, seroit-il perpétuel ou amovible  
 " après un certain nombre d'années? Qui en auroit la nomination ainsi  
 " que celle des Directeurs, si cette manière d'administration avoit lieu?  
 " seroit-ce le Roi, ou le Gouverneur, ou les Citoyens de Québec, ou la  
 " Province en général? Quelle place destineroit-on à l'Evêque ainsi qu'à  
 " son Coadjuteur dans l'établissement de cette Société? Ne conviendroit-il  
 " pas que tous deux ou que du moins l'un des deux y eût une place distin-  
 " guée?

" Ceci n'est pas tout. On a annoncé d'avance une union *qui protégeroit*  
 " *le Catholique et le Protestant*. Voilà des termes bien vagues. Quel moyen  
 " prendroit-on de procurer cette union si nécessaire? En préposant à l'U-  
 " niversité, dira quelqu'un, *des hommes sans préjugés*. Mais ceci ne fait  
 " qu'accroître la difficulté, loin de la résoudre. Car qu'est-ce que l'on ap-  
 " pelle des hommes *sans préjugés*. Suivant la force de l'expression, ce de-  
 " vroient être des hommes ni follement prévenus en faveur de leur nation,  
 " ni témairement zélés pour inspirer les principes de leur Communion aux  
 " jeunes-gens qui n'en auroient pas été imbus. Mais aussi, d'un autre côté,  
 " ce devroient être des hommes honnêtes et de bonnes mœurs, qui se  
 " dirigeassent sur les principes de l'Evangile et du Christianisme; au lieu  
 " que dans le language des écrivains modernes, un homme *sans préjugés*  
 " est

“ poses every principle of Religion, who, pretending to conduct himself  
 “ by the law of nature alone, soon becomes immoral and not subordinate to  
 “ the Laws, so necessary to be inculcated upon youth, if it be intended that  
 “ they should conduct themselves uprightly. Men of this character (and  
 “ this age abounds with them, to the misfortune and Revolution of Na-  
 “ tions) would by no means suit the establishment proposed.

“ After these preliminary observations, which seemed to me essential,  
 “ I shall endeavour, Sir, to answer your different questions.

“ *Question 1.—The condition or present state of Education.*

“ A list of the parishes and incumbents, and of the number of the par-  
 “ shioners in each, and the amount of their respective Church Revenues.”

“ *Answer.—Nothing so easy as to give a list of the Parishes and Incum-  
 “ bents; but it will be shewn by and by that such list is unnecessary, in  
 “ the business in question. It is not so easy to shew the amount of the  
 “ Church Revenues.*

“ 1.—What is termed ecclesiastical contributions or oblations, is mere-  
 “ ly a casualty.

“ 2.—Tithes are not so rigorously exacted, nor in the same proportion,  
 “ as in Europe. Here they are only the 26th part of wheat, oats and  
 “ pease; 'tis true, they must be brought to the Parsonage House. To  
 “ this, are reduced in Canada; what are called in England predial Tithes.  
 “ Respecting the mixed Tithes, collected upon hogs, milk, wool, &c.  
 “ and the personal Tithe collected upon manual labour or works proceed-  
 “ ing from industry, such as the mechanic arts, fisheries, &c. they are  
 “ altogether unknown and disused in this country. Our Tithes therefore  
 “ proceeding but from grain, are liable to great changes of augmentation  
 “ or diminution from one year to the other, depending upon a favourable

“ est un homme opposé à tout principe de religion, qui prétendant se conduire par la seule loi naturelle, devient bientôt sans moeurs, sans subordination aux loix qu'il est néanmoins si nécessaire de faire respecter aux jeunes-gens, si l'on veut les former au bien. Des hommes de ce caractère (et notre siècle en abonde pour le malheur et la révolution des Etats) ne conviendroient aucunement à l'établissement proposé.

“ Après ces observations préliminaires qui m'ont paru essentielles, je vais tâcher, Monsieur, de répondre à vos différentes questions.

*Texte I.—Condition ou état actuel de l'éducation.*

“ Une liste des paroisses et Curés et du nombre des paroissiens dans chacune, ou de leurs revenus respectifs provenant des contributions ecclésiastiques.“

“ Réponse.—Rien n'est si aisé à donner qu'une liste des paroisses et des Curés. Mais il sera démontré ci-après, que cette liste est inutile à l'affaire en question. Il ne seroit pas également possible de faire connaître les revenus des Curés. 1° Ce que l'on appelle contributions ecclésiastiques ou oblations, est purement casuel. 2° Les dixmes ne se levent pas avec la même rigueur, ni dans la même proportion qu'en Europe. Elles ne sont que la 26<sup>me</sup> partie du froment, de l'avoine et des pois, rendue à la vérité chez le Curé. Voilà à quoi se réduit en Canada la dixme que l'on nomme *prédicale* en Angleterre. Quant à la dixme *mélée* qui se paye furs cochons, le lait, la laine &c. ainsi que la dixme *personnelle* qui se paye sur l'industrie dépendante des travaux manuels, comme sur les métiers, la pêche, &c. elles sont absolument inconnues et hors d'usage en ce pays. Notre dixme ne roule donc que sur les grains, est sujette à de grands changements d'augmentation ou de diminution d'une année à l'autre, suivant que la saison

" or unfavourable season. Therefore it would be difficult to ascertain  
" with precision the amount of the revenues belonging to the Incumbents.

" *Question.*—What schools are there, and what the kind of instruction?  
" What their support?"

" *Answer.*—The Reverend Fathers the Jesuits of Quebec, before the  
" year 1776, always kept or caused to be kept a well regulated school,  
" where young persons were taught reading, writing and arithmetic. This  
" school was free to every one. But Government having thought fit to  
" lodge the records of the province in the only apartment of the house  
" where scholars could be admitted, the Reverend Fathers could not con-  
" tinue the good work.

" There are some Canadian masters in town, who for payment, teach  
" reading and writing. Their schools are regular and daily, and pretty  
" well frequented. The parents of the children sent there are tolerably  
" well satisfied with the progress they make.

" At Montreal, the Seminary, ever since the time of its institution, has  
" supported a free school, where children of all ranks are taught reading  
" and writing. Books are given them gratis. This school, remarkable  
" for its extreme regularity, has had 300 children at a time.

" The Nuns or congregated Sisters at Montreal have a numerous board-  
" ing school for the instruction of young Gentlewomen. The Urseline  
" Nuns at Quebec and Three Rivers have each another boarding school.  
" Also the Nuns of the General Hospital of Quebec. The young Ladies  
" in these schools are taught reading, writing, needle and other work suit-  
" able to the sex, such as embroidery, &c. But above all things, they are  
" taught virtue. Public schools are also kept for young women in the three  
" towns of the Province; one at Montreal by the congregated Sisters, one at  
" Three Rivers by the Urselins, one at Quebec by the Urselines and

" one

“ se comporte bien ou mal. Par conséquent il seroit difficile de déterminer avec précision quels sont les revenus de MMrs. les Curés.

“ *Texte.*—Quelles sont les Ecoles, et quel est le genre d'instruction qu'on y donne actuellement? Comment se soutiennent-elles?

“ *Réponse.*—Les R. R. P. P. Jésuites de Québec ont toujours tenu ou fait tenir jusqu'en 1776 une école très bien réglée où l'on enseignoit aux jeunes-gens la lecture l'écriture et l'Aritmétique. Cette école étoit ouverte à tous ceux qui en vouloient profiter. Mais le Gouvernement ayant trouvé bon de placer les Archives dans le seul appartement de leur maison qui put recevoir des écoliers, les dits R. R. P. P. n'ont pu continuer la bonne œuvre. Il y a dans la ville quelques Canadiens particuliers qui montrent à lire et à écrire en payant. Leurs écoles se tiennent régulierement tous les jours; elles sont assez fréquentées, et les parents qui y envoient leurs enfants, sont passablement contents de leurs progrès.

“ A Montréal le Séminaire entretient depuis son établissement une école où les enfants de toute condition apprennent gratuitement à lire et à écrire. Les livres nécessaires à cet effet leur sont fournis. On a compté plus de 300 enfants en même temps dans cette école renommée par sa régularité extrême.

“ Pour l'instruction des jeunes demoiselles, il y a un nombreux pensionnat chez les Sœurs de la Congrégation à Montréal, un chez les Dames Ursulines tant de Québec que des Trois-Rivières, et à l'Hôpital-Général de Québec. Les Demoiselles sont conformées dans ces maisons à la lecture, à l'écriture, à l'arithmétique et aux ouvrages manuels convenables à leur sexe, comme la broderie, &c. mais surtout à la vertu. Des écoles publiques sont ouvertes aux jeunes filles dans les trois Villes de cette Province; une à Montréal chez les Sœurs de la Congrégation, une aux

" one by the Sisters in the Lower Town. The schools kept in the country parishes by missions from the congregated Sisters, must not be forgotten. They spread a great deal of instruction. These communities at their own charge support their respective schools; and they are also supported and encouraged by the attention and vigilance of the superiors of the Church, who are careful to see that the intent of the Establishments be fulfilled. Above all things, the minds of the children in those schools are inspired with morality, and a love and veneration for Religion, the principles of which they are taught to understand.

" There are some English masters who teach schools at Quebec, Montreal and Three Rivers, but I do not know their different branches of instruction, nor their support.

" *Question.*—Can it be true that there are not more than half a dozen in a parish that are able to write or read?

" *Answer.*—Such a report, it is true, is publicly spoken of, and if I mistake not, maliciously spread abroad, to disgrace the Canadians. The imposition hath even reached His Royal Highness Prince William Henry. It would be difficult to practice such deception upon persons well acquainted with the province. For my part, I am convinced that upon an average, from twenty-four to thirty persons may easily be found in every parish who can read and write. 'Tis true the number of women so instructed, exceeds that of the men.

" *Question.*—The cause of the imperfect state of instruction.

" What kinds of public and general tuition are established? What the funds? What the income? To what the uses and ends?

" *Answer.*—Classical Learning and Rhetoric are publicly taught in the College of Montreal since the year 1773, and Geography and Arithmetic are

“ aux Trois-Rivières chez les Ursulines et deux à Québec, dont l'une  
 “ chez les Ursulines, l'autre chez les Sœurs de la Basile-ville. Il ne faut  
 “ pas oublier les Missions des Sœurs de la Congrégation établies dans la  
 “ Campagne où elles répandent beaucoup d'instruction. Chacune de ces  
 “ Communautés soutient de ses propres fonds l'école qui se fait chez elle.  
 “ Outre ce-la, elles sont soutenus et encouragées par l'attention et la vigi-  
 “ lance des Supérieurs ecclésiastiques qui ont soin que les fondations soient  
 “ remplies. Dans toutes les écoles susdites on s'applique sur toutes choses  
 “ à former les mœurs des enfants et à leur donner et inspirer beaucoup  
 “ d'amour et de respect pour la religion dont on leur fait connoître les  
 “ maximes.

“ Les villes de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières ont aussi des  
 “ particuliers qui sont Maitres d'écoles Angloises. Mais j'ignore également  
 “ les différentes branches que l'on y enseigne et la maniere dont elles  
 “ sont tenuées.

“ *Texte.*—Est-il vrai que sur un calcul de proportion il n'y a pas plus  
 “ d'une demie-douzaine de personnes dans chaque paroisse qui puissent  
 “ lire ou écrire?

“ *Réponse.*—Il est vrai que ce bruit a été répandu dans le public, mais  
 “ malicieusement, si je me trompe, et pour vilipender les Canadiens. On  
 “ a pu en imposer sur cet article à son Altesse Royale le Prince William  
 “ Henri. Il ne seroit pas si aisé de le persuader à un homme qui connaît la  
 “ Province de longue main. Pour moi, je suis fondé à croire, que sur un  
 “ calcul de proportion, on trouveroit facilement dans chaque paroisse entre  
 “ 24 et 30 personnes capables de lire et d'écrire. A la vérité, le nombre  
 “ de femmes instruites excéde celui des hommes.

“ *Texte 2.*—“ Causé de la mauvaise situation où se trouvent les sciences.  
 “ Quelles sont les instructions publiques ou générales qui y sont actuelle-  
 “ ment? D'où proviennent les fonds? Quels sont-ils, et quels en sont les  
 “ revenus? Comment, et à quels objets sont ils actuellement employés.

“ *Réponse.*—Les Humanités et la Rhétorique s'enseignent publiquement,  
 “ dans le Collège de Montréal depuis 1773, et l'on commence à y enseigner

" are beginning to be taught. I have reason to expect this Establishment, will in time produce a good effect. The Proprietors of the College solicited me in September last to let them have a Professor of Philosophy and Mathematics, and I shall do all in my power to procure them one. The College belongs to the Administrators of the parish church Revenues of Montreal, it has no other fund than the board paid by the Students, and the liberality of the Ecclesiastics of the Seminary. The Churchwardens seem to have its support much at heart, it is already of great public use. Boys, who cannot afford to live in the College as boarders, are received as day scholars, for the moderate sum of one guinea per Annum.

" The Seminary at Quebec was founded and endowed by Mr. Francis de Laval de Montmorenci first Bishop of Canada. Its own revenues support it. The administration of those revenues is submitted to the inspection of the Bishop, who annually examines the accounts of the income and expenditure, as well as those of acquisitions made under the Foundation. This Seminary, by its constitution, is only held to instruct young Clergymen for the service of the Diocese; but since the conquest of the province by His Britannic Majesty's arms, public instruction has been voluntarily and gratuitously given. Theology, the Classics, Rhetoric, moral and natural Philosophy, Geography, Arithmetic, and all the different branches of the Mathematics are taught. It has produced, and produces daily learned men in all the sciences they have studied, capable of doing honor to their education, and to their country, witness Mr. De Lery, Mr. De Salaberry, Mr. Cugnet the younger, Mr. Delcheneux, &c. without naming a great number of Ecclesiastics who distinguish themselves among our Clergy.

" When English young Gentlemen have desired to come into the Seminary,

“ la Géographie, l'Arithmétique et l'Anglois. J'ai lieu d'espérer que cet établissement encore nouveau, produira avec le tems de très bons effets. Les propriétaires du Collège se sont adressés à moi en Septembre dernier pour avoir dans cette maison un professeur de Philosophie et de Mathématiques, je ferai mon possible pour leur en envoyer un. Ce Collège appartient à MMrs. les Fabriciens de la Paroisse de Montréal. Il n'y a pas d'autres fonds, que les pensions des écoliers et la libéralité du Séminaire. Les Marguilliers paroissent avoir fort à cœur le soutien de cette maison, qui, en effet, est déjà d'une très grande utilité. Les jeunes gens qui ne peuvent y demeurer, faute de moyens, en qualité de pensionnaires, sont reçus comme externes, moyennant la rétribution modique d'une guinée par an.

“ Le Séminaire de Québec, a été fondé et doté par Monsieur François de Laval de Montmorenci, premier Evêque du Canada. Il se soutient de ses revenus dont l'emploi est soumis à l'inspection de l'Evêque, qui chaque annés, examine les comptes de dépense et de recette, ainsi que l'acquit des fondations. Cette maison n'est obligée par ses frères qu'à former de jeunes ecclésiastiques pour le service du Diocèse. Cependant depuis la conquête de la Province par sa Majesté Britannique, le Séminaire s'est chargé volontairement et gratuitement de l'instruction publique. Outre la théologie, on y enseigne les Humanités, la Rhétorique, la Philosophie, la Physique, la Géographie, l'Arithmétique et toutes les branches de Mathématiques. Il en est sorti, et il en sort tous les jours, des sujets habiles pour toutes les sciences, dont ils ont la clef, et capables de faire honneur à leur éducation et à leur patrie; témoins MMrs. Delery, Mr. de Salaberry, Mr. Cugnet fils, Mr. Deschenaux, &c. sans compter un grand nombre d'écclesiastiques, qui se distinguent dans notre Clergé. Lorsqu'il s'est présenté au Séminaire de jeunes Messieurs Anglois,

" nary; they have been admitted there upon the same footing with Canadians, without any distinction or partiality. They were exempted, however, from attending Religious duties, differing from the principles of their belief.

" I should not omit mentioning, that, since the conquest, the Bishops of Quebec have always resided at the Seminary, where it is made a point of duty to furnish apartments and a table for them gratuitously and honorably. Moreover, this Seminary has always been as remarkable for the Charities daily bestowed there, as for Zeal in cases of public contribution.

" *Question.*—Whence proceed the discouragements and faults?

" *Answer.*—It may be answered, that of all the young Gentlemen, naturally studious and virtuous, who have begun their studies at a fit age, not one has been discouraged at the Seminary; they left it with thanks and acknowledgements for the principles they learnt. Indeed, there has been found among the number, some of stubborn dispositions, little adapted for the sciences, or incapable of that restraint, which is necessary to the acquisition of good morals. These have gone away ignorant, and unfortunately, judging by their incapacity, an unfavourable opinion is entertained of the learning to be acquired in the Seminary. Hence, proceeds the idea, pretty generally propagated, that none are admitted into the classes there, but such as are disposed to take up an Ecclesiastical life; that their instruction is directed only to that study, and otherwise very contracted; an idea, that could not be repressed even by the publication in the Quebec Gazette of the 4th of October 1787, No. 1155, which announced to the English and French youth the opening of the ordinary Mathematical Class at the Seminary,

“ on les a admis comme les Canadiens, sans aucune Distinction ni prédilection ; seulement on les a exempté des exercices Religieuses de la maison, qui ne s'accordoient pas avec les principes de leur créance,

“ Je ne dois pas omettre, que depuis la Conquête les Evêques de Québec ont toujours demeuré au Séminaire, qui s'est fait un devoir de les loger et de les nourrir gratuitement et honorablement. En outre cette maison a été renommée de tous tems par les aumônes journalieres et par le zèle avec lequel elle s'est montrée, quand il s'est agi de quelque contribution publique.

“ *Texte.*—D'où proviennent les découragemens et les fautes ?

“ *Réponse.*—On peut répondre que de tous les jeunes gens d'un bon naturel, studieux et vertueux qui ont commencé leurs études dans un âge compétent, aucun ne s'est découragé au Séminaire et qu'ils en sont sortis pleins de reconnoissance pour les principes qu'on leur y avoit inculqués; à la vérité, il s'est trouvé dans le grand nombre, des esprits indociles ,peu propres aux sciences, ou ennemis d'une certaine contrainte nécessaire, cependant, pour la formation des bonnes mœurs ; ceux là sont fortis ignorans, et malheureusement on a établi sur leur incapacité, un jugement très désavantageux aux Etudes du Séminaire. Delà l'opinion assez généralement répandue que l'on n'admet dans les Classes de cette maison que les sujets qui se disposent à l'état Ecclésiastique; que les études que l'on y fait se bornent là et consistent en fort peu de chose: Opinion qui n'a pu être détruite par l'écrit inséré dans la Gazette de Québec du 4 Octobre 1787, N° 1155, qui annonçoit pour les jeunes Anglois et François l'ouverture de la classe ordinaire de Mathématiques

" Seminary, wherein would be taught, according to usage for twenty years back, Arithmetic, Algebra, Geometry, Trigonometry, together with the Conic Sections and Tactics, in both languages, and without expence to the scholars.

" The preference given to old subjects, and even to strangers, over the Canadians, in appointments to public offices and places of trust, may, perhaps, be an additional cause of discouragement: But this is not within my sphere, nor is it with me to enquire whether such complaints are well or ill founded; besides, it is my duty and the duty of all my countrymen to render endless thanks to The Right Honorable LORD DORCHESTER, for the favors he has been pleased to heap upon our nation, whenever opportunities have offered.

" *Question.*—The remedy or means of Instruction.

" What steps can be taken towards establishing a University in this province? or schools introductory of a University?

" *Answer.*—To this I answer,

" 1.—That according to my first observation at the beginning of this letter, it appears we are not yet arrived at the period for establishing an University at Quebec.

" 2.—That in order to put the province in a state of enjoying, in the process of time, so precious an advantage as that of an University, it is necessary to use all possible means of supporting and encouraging the Education already taught in the College of Montreal and Seminary of Quebec. This I watch over with great attention. Generally speaking, the scholars, are capable, at the time of quitting their studies, of embracing with success any kind of science taught at an University, whether Jurisprudence, Physic, Surgery, Navigation, Fortification, &c.

“ au Séminaire de Québec, dans laquelle, suivant l'usage observé depuis  
 “ 20 ans, devoient être enseignées l'Arithmétique, la Géometrie, la Tri-  
 “ gonométrie, et de plus les Sections Coniques et la Tactique, le tout dans  
 “ les deux langues et sans frais de la part des Ecoliers.

“ On pourroit peut-être ajouter comme une cause de découragement la  
 “ préférence qui est donnée pour les charges et emplois Publics aux anciens  
 “ sujets, même aux étrangers établis dans cette Province, sur les Canadiens ;  
 “ mais outre que ceci n'est point de mon ressort et qu'il ne m'appartient pas  
 “ d'examiner si telles plaintes sont légitimes ou non ; je dois avec tous mes  
 “ Compatriotes des remercimens infinis, au Très Honorable LORD DOR-  
 “ CHESTER pour les bontés dont il a bien voulu combler notre nation en  
 “ toute rencontre.

“ *Texte 3.—Remedes ou moyens pour procurer l'éducation.*

“ Que peut-on faire pour l'Etablissement d'une université en cette Pro-  
 “ vince ? pour préparer des écoles pour une université ?

“ *Reponse.—A cela je reproches,*

“ 1°.—Que suivant ma première observation mise à la tête de cet écrit, il  
 “ paroit que le tems n'est pas encor venu de fonder une université à Québec.

“ 2°.—Quel pour mettre la Province en état de jouir par la suite des tems  
 “ d'un aussi *précieux avantage*, quel l'est une université, on doit employer  
 “ tous les moyens possibles de soutenir et d'encourager les études déjà é-  
 “ tablies dans le Collège de Montréal et dans le Séminaire de Quebec, c'est  
 “ surquoi je veille avec une grande attention. Généralement parlant, les  
 “ Ecoliers au sortir de ces études feront toujours en état d'embrasser avec  
 “ succès tel genre de science que leur présenteroit une université; soit Ju-  
 “ risprudence, soit Médecine, Chirurgie, Navigation, Genie, &c.

“ 3.—Another object, not less essential, for the present, would be to  
“ procure a third place of public instruction for youth. It will be ask-  
“ ed, no doubt, by what means? I shall mention one that is not, per-  
“haps, impracticable. There is in the center of Quebec a handsome  
“ and spacious College, the greatest part of which is occupie~~d~~ by the  
“ troops in the Garrison. May not that College be drawn nearer to its  
“ primitive institution by substituting instead of those troops, if it should  
“ be His Excellency’s pleasure, some useful classes, such as the Civil Law,  
“ and Navigation, to which may be added, if approved of, the Mathe-  
“ matical Clas<sup>s</sup> now taught at the Seminary? Might not that College  
“ itself, in the course of time, be constituted an University, and support  
“ itself, in part, with the Revenues of the Estates now belonging to the  
“ Jesuits? This mode of proceeding gradually to the establishment of an  
“ University, appears to me much more prudent and sure. I acknowledge  
“ the meritorious services of the Reverend Fathers the Jesuits, for that  
“ zeal with which they have laboured in this colony for the instruction  
“ and salvation of souls. Nevertheless, I should not be backward in tak-  
“ ing immediate measures for securing their College as well as their other  
“ Estates to the Canadian people, under the authority of the Bishop of  
“ Quebec. But to whom ought the government of the Jesuit’s College  
“ belong if it were again set on foot? First, to Father Glapion for his life, and  
“ afterwards to those who should be appointed by the Bishop. Does any  
“ one wonder at such a plan? I will state the principles upon which  
“ I ground it. 1°. The funds of the College will only consist of the Es-  
“ tates of the Jesuits. 2°. The Province has no right to appropriate  
“ them to itself but for their original destination. 3°. The pro-  
“ pagation of the Catholic Faith; is the principal motive assigned in all  
“ the

" 3°.—Un objet non moins essentiel pour le présent, seroit de procurer  
 " à notre jeunesse un troisième lieu d'instruction publique. On demanda-  
 " rera, sans doute, par quel moyen? En voici un qui n'est peut-être pas  
 " impraticable. Nous avons au milieu de Québec un beau et vaste Col-  
 " lège dont la plus grande partie est occupé par les troupes de la garnison,  
 " ne pourroit-on pas rapprocher cette maison de son institution primitive,  
 " en substituant à ces troupes, sous le bon plaisir de son Excellence, quel-  
 " ques classes utiles, comme seroient celles de droit civil et de navigation  
 " auxquelles on pourroit ajouter, si l'on veut, la Classe de Mathématiques,  
 " qui se fait présentement au Séminaire? Ce même Collège ne pourroit-il  
 " pas, par la suite des tems, être érigé lui même en université, et se soutenir  
 " en partie par les revenus des fonds actuellement appartenants aux Jésuites?  
 " Cette maniere de procéder graduellement à l'établissement d'une univer-  
 " sité me paroitroit beaucoup plus prudente et plus sûre. Je rends aux R.  
 " P. Jésuites toute la justice qu'ils méritent, pour le zèle avec lequel ils  
 " ont travaillé dans cette colonie à l'instruction et au salut des âmes. Né-  
 " anmoins je serois pas éloigné de prendre dès maintenant des mesures  
 " pour assurer leur Collège, ainsi que les autres biens au peuple Canadien,  
 " sous l'autorité de l'Evêque de Québec. Mais à qui appartiendroit le gou-  
 " vernement du Collège des Jésuites, s'il étoit remis sur pied? D'abord  
 " au R. P. De Glapion jusqu'à sa mort, et ensuite à ceux qui lui seroient  
 " substitués par l'Evêque. Est-on surpris d'un tel projet? Voici l'analyse  
 " des principes sur lesquels je l'établis.

" 1°.—Le fond de ce Collège ne consistera que dans les biens des Jésuites.  
 " 2°. la Province n'adroit de se les approprier qu'à raison de leur destination  
 " primordiale. 3°. la propagation de la Foy Catholique est le principal  
 " motif de tous les titres. 4°. les circonstances des donations et la q"

" the Title Deeds. 4°. The circumstances of the Dohations, and the qua-  
 " lity of the Donors would alone prove that to be their intetion. The Ca-  
 " nadians, considered as Catholics, have therefore a Right to those estates,  
 " which appears incontestible. 5°. The instruction of the Savages, and  
 " the subsistence of their Missionaries, appearing to have greatly astuated  
 " the Donors of those Estates, is it not fit that the Bishop of Quebec,  
 " who names those Missionaries, should have it in his power to decide in  
 " their favour, respecting the application of that part of the said Estates,  
 " which shall have been found to haye been given with that intent, rather  
 " than see them burdensome to Government, as many of them have been  
 " for some years? Therefore, in preserving the Estates of the Jesuits to  
 " the Canadians under the authority of the Bishop, he would have a right  
 " to cause this essental part of the intention of the Donors to be execut-  
 " ed; and it is besides very probable that the College and the Public  
 " would become gainers by it.

" *Question.*—By what means can a tafte or desire for instruction be ex-  
 " cited in the Parishes?

" *Answer.*—This, in my opinion, should be committed to the zeal and  
 " vigilance of the Curates, supported by the country Magistrates.

" A calumnious writer hath maliciously reported to the public, that the  
 " Clergy of this province do all in their power to keep the people in ig-  
 " norance, in order to domineer over them. I do not know upon what  
 " ground he has been able to foudn so rash a proposition, contradicted by  
 " the care always taken by the Clergy to procure to the people such inf-  
 " truction as they are suscepible of.—The severity of the climate of this  
 " country; the distances between the houses of its country inhabitants;  
 " the difficulty of assembling the children of a parish into one place, es-  
     " pecially

“ lité des Donateurs prouveroient toutes, que c'étoit là leur intention. Les  
 “ Canadiens considérés comme Catholiques, ont donc à ces biens, un droit  
 “ incontestable. 5°. L'instruction des sauvages et la subsistance de leurs  
 “ Missionnaires paroissant entrer pour beaucoup dans les motifs qui ont diri-  
 “ gé les donateurs des biens des Jésuites, n'est-il pas à propos que l'Evêque  
 “ de Québec, qui députe ces Missionnaires, puisse déterminer en leur fa-  
 “ veur l'application de la partie des dits biens qui sera jugée avoir été don-  
 “ née pour eux, plutôt que de les voir à charge au Gouvernement comme  
 “ plusieurs l'ont été depuis un certain nombre d'années? Or en conservant  
 “ les biens des Jésuites aux Canadiens, sous l'autorité de l'Evêque, ce lui  
 “ ci seroit en lieu de faire exécuter cette partie essentielle de l'intention des  
 “ donateurs, et il est d'ailleurs très probable que le Collège et le public  
 “ gagneroient à cet arrangement. //

“ *Texte 4.*—Comment inspirera-t-on le goût des connoissances dans  
 “ les Paroisses?

“ *Réponse.*—Ceci devroit, à mon avis être remis au zèle et à la vigilance  
 “ des Curés soutenus des Magistrats en campagne; un écrivain calomnieux  
 “ a malicieusement répandu dans le public que le Clergé de cette province  
 “ s'efforçoit de tenir le peuple dans l'ignorance, pour le dominer.—Je ne sais  
 “ sur quoi il a pu fonder cette proposition téméraire démentie par les soins  
 “ que le dit Clergé a toujours pris de procurer au peuple l'instruction dont  
 “ il étoit susceptible; la rudesse du climat de ce païs, la dispersion des  
 “ maisons dans la plupart de nos campagnes, la difficulté pour les enfans  
 “ d'une Paroisse de se réunir tous dans un même lieu, surtout en Hiver,  
 “ aussi souvent qu'il leur faudroit pour l'instruction, l'incommodeité pour un

“ *Précepteur*

“ in the winter as often as it would be necessary for their education ; the  
 “ inconvenience to a teacher of going daily to a great number of private  
 “ houses : Such are the obstacles that have rendered useless the desires of  
 “ many of the Curates, whose efforts to instruct the children of their pa-  
 “ rishes are within my knowledge. But in towns or villages, such as  
 “ l'Assomption, Boucherville, La Prairie de la Madelaine, Terrebonne, La  
 “ Riviere da Chesne, &c. we have the pleasure of finding the people, in  
 “ general, pretty well informed ; most of these villages are supplied with  
 “ schoolmasters.

“ *Question.*—Will the principal Citizens concur in asking a Charter of  
 “ Incorporation ?

“ *Answer.*—I understand a Charter to be Letters Patent fixing and  
 “ consolidating the establishment of any Society or Body whatsoever. To  
 “ which I answer, that such a Charter as should be immediately procured  
 “ in favour of this renovated Jesuits' College, might hereafter be renewed  
 “ in favour of an University, which would afford a great support to those  
 “ establishments, and much encouragement to the people.

“ *Question.*—Are there not lands of the Crown, which it might be pro-  
 “ per to request the grant of, for the benefit of an University ?

“ *Answer.*—Time will bring all things about. On the supposition that  
 “ the Estates of the Jesuits were to be left to the public for the education  
 “ of youth ; a part of those Estates would in time be improved, and pro-  
 “ duce sufficient funds to be able to spare a part for the necessary support  
 “ of an University. Independently thereof, may we not hope that his Ma-  
 “ jesty, full of benevolence towards the prosperity of his subjects, would  
 “ grant them, for a work of this nature, some new grants *en roture*, or  
 “ *en fief*, out of the waste lands of the Crown ?

*Question.*

“ Précepteur de parcourir successivement chaque jour un grand nombre  
 “ de maisons particulières; voilà des obstacles qui ont rendus inutiles les  
 “ soins de plusieurs Curés, que je connois, et leurs efforts pour l'instruc-  
 “ tion de la jeunesse de leurs Paroisses; au contraire, dans celles qui ont  
 “ des bourgs ou hameaux, telles que l'Assomption, Boucherville, la Prai-  
 “ rie ou la Magdelaine, Terrebonne, la Riviere Duchêne, &c. on a pour  
 “ l'ordinaire la satisfaction d'y trouver un peuple passablement instruit, y  
 “ ayant peu de ces bourgs qui soient dépourvus de Maitres d'Ecole.

“ *Texte 5.*—Les principaux Citoyens s'uniront-ils dans une demande  
 “ pour une Chartre?

“ *Réponse.*—J'entends par *Chartre* des Lettres Patentes qui fixent et con-  
 “ solident l'établissement d'une maison ou d'une corporation quelconque;  
 “ sur quoi je dis, qu'une telle Chartre que l'on attendoit d'abord en faveur  
 “ du Collège des Jésuites réussis, et que l'on feroit renouveler dans la  
 “ suite en faveur d'une Université, pourroit donner un grand relief à ces  
 “ établissements et beaucoup d'encouragement au peuple.

“ *Texte 6.*—N'y a-t-il point ici aucun terrain de la Couronne qu'il froit  
 “ convenable à la Société d'avoir en concession à perpétuité pour l'usage  
 “ d'une Université?

“ *Réponse.*—Avec le tems on viendra à bout de tout; dans la supposition  
 “ faite cideffsus, que les biens des Jésuites fussent laissés au public en faveur  
 “ de l'instruction de la jeunesse, une partie de ces biens pourroit s'améliorer  
 “ par la suite et donner des revenus capables de porter une partie des dé-  
 “ penses nécessaires au soutien d'une Université. Indépendamment de cela  
 “ ne pouvons nous pas espérer que sa Majesté pleine de bienveillance pour  
 “ la prospérité de ses sujets, leur accorderoit, pour une cause de cette na-  
 “ ture, quelque concession nouvelle soit en rotûre soit en fief, dans les terres  
 “ non encore concédées?

“ *Question.*—The funds and design being committed to such trusts as  
 “ the Governor General may think proper, may not much be expected  
 “ when men of learning free from illiberal prejudices are in the Professors  
 “ chair tho’ libiral arts and sciances ?

“ *Answer.*—It seems to me I have sufficiently answered this question in  
 “ my third preliminary observation : I shall only add, that Theology will  
 “ always be taught at the Seminary, and consequently, this object will  
 “ never be burdensome to the public.

“ You have now, Sir, my reflections and answers respecting the plan  
 “ of an University proposed by the Honorable Legislative Council. I  
 “ have informed you with freedom and sincerity, that so early an esta-  
 “ blishment of an University at Quebec, does not appear to me suitable  
 “ to the present circumstances of the province. Upon this occasion, I  
 “ have laid open my views and way of thinking, relative to the Education  
 “ of our Youth. It remains that I request you to refer this Letter  
 “ to the Committee upon the Establishment in question, assuring them  
 “ that nothing is nearer to my wishes than to conciliate in all things my  
 “ respect for the Government and the Honorable Council, with what I  
 “ owe to my Nation, to my Clergy, and to that religion which I have  
 “ sworn, at the foot of the Altar, to maintain to the end of my Life.

I have the honor to be, S i r ;

Your most humble and most obedient servant;

+ “ J E A N F R A N C S . H U B E R T ,  
 “ BISHOP OF QUEBEC.”

“ *Texte 7.—Les fonds et projets étant confiés ainsi que le Gouverneur Général pourra le souhaiter, ne peut-on pas beaucoup attendre d'hommes savans sans préjugés qui remplissent les Chaires de Professeurs établis pour les différens arts et sciences?*

“ *Réponse.—Ma troisième observation préliminaire, semble répondre suffisamment à cet article. J'ajouterais donc seulement ici que la théologie s'enseignera toujours au Séminaire et que par conséquent cet objet ne sera aucunement à charge au public.*

“ Voilà, Monsieur, mes réflexions et mes réponses, sur le projet d'université proposé par l'Honorable Conseil Législatif. Je vous ai fait connoître avec liberté et sincérité que l'établissement prochain d'une Université à Québec ne me paroîstoit pas bien combiné avec les circonstances où se trouve actuellement la Province; à cette occasion, j'ai exposé mes vues et ma façon de penser relativement à l'éducation de notre jeunesse. Il me reste à vous prier, Monsieur, de référer cet écrit au Comité appointé pour l'établissement en question, en l'assurant que je ne désire rien tant que de concilier en toutes choses mon respect pour le Gouvernement et pour l'Honorable Conseil, avec ce que je dois à ma nation, à mon clergé et à la religion que j'ai juré au pied des autels, de soutenir jusqu'à la fin de ma vie.

J'ai l'honneur d'être, MONSIEUR,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

† JEAN FRANC<sup>s</sup>. HUBERT,

EVEQUE DE QUEBEC.”

The causes of the non-convention of the Committee before this day, being thus explained, the Chairman, as leading to the discussion of the very important subject of the reference, begg'd leave to observe to the Committee,

That the main enquiry (the result of which was to be reported to His Lordship) appeared to be,

To what extent or degree, it was expedient to introduce the means of education in this province?

That certainly there could be no division of sentiment, respecting that elementary instruction, necessary to the lower classes in all countries; the want of which left a people in a state of *base barbarism*.

By these he meant,

(1.) *Parish* free-schools, or a school in every village, for reading, writing and the four common rules of Arithmetic.

(2.) A *County* free-school, one at least for further progress in Arithmetic, the Languages, Grammar, Book-keeping, Guaging, Navigation, Surveying and the practical Branches of the Mathematics.

The next step in civilised countries, was an University or a collegiate Society, for instruction in the liberal arts and sciences; and how far the province was prepared for such an institution, was the point which the Right Reverend Bishop, had with much reason, made the subject of his deliberation.

The Chairman concurred with the venerable Bishop, that the erection of an University, measuring it by the European scale, would be extravagant, as neither adapted to the abilities, nor the wants of a country, not yet consisting of one hundred and fifty thousand inhabitants, who had a wilderness before them, to be brought into cultivation for obtaining the necessities of life.

Les causes de ce que le Comité ne s'est pas asssemblé avant aujourd'hui, étant expliquées de cette maniere, le président afin de conduire à l'examen du très important objet de l'ordre de référence, a demandé la liberté d'observer au Comité,

Que la grande perquisition (dont le résultat devoit être rapporté à Son Excellence (paroifsoit être,

Jusqu'à quel point ou à quel dégré il etoit expédient d'introduire les moyens d'éducation dans cette Province?

Qu'il ne pourroit certainement y avoir aucune division de sentiment quant à l'instruction élémentaire nécessaire au bas peuple dans tous païs; et le manque de cette instruction a laissé un peuple dans un état du *vil barbarisme*.

Par ceci il entendoit,

(1) Des écoles libres de Paroisse, ou une école dans chaque village pour apprendre à lire, à écrire et à connoître les quatre regles communes de l'arithmétique.

(2) Une école libre de Comté, une au moins, pour de plus grands progrès dans l'aritmétique, les langues, la grammaire, la tenue des livres, le jaugeage, la navigation, l'arpentage et les Branches pratiques des mathématiques.

La démarche qui suit dans les païs civilisés étoit une Université ou une Société Collégiale; pour l'instruction dans les arts libéraux et les sciences, et jusqu'à quel point la Province étoit préparée à une telle institution, étoit la vraie question que le très Révérend Evêque a avec beaucoup de raison, pris comme le sujet de délibération.

Le Président a été du même sentiment du vénérable Evêque, que l'institution d'une Université, en la comparant au plan Européen, seroit extravagante, comme n'étant point adaptée ni à la capacité, ni aux besoins d'un païs, qui ne consiste pas encore en cent cinquante-mille habitans, qui avoient un désert devant eux pour se porter à la culture afin d'obtenir les nécessités de la vie.

It was nevertheless to be wished that the youth of the province might not be estranged from it, by an Education in foreign parts, but find *at home* sufficient means to qualify them for the trusts, offices and honors of their native *community*.

Tho' the idea therefore of establishing such a fountain of Light *here*, as is found in the Universities of the old continent, for the diffusion of knowledge among the Nations, and thro' the immense regions of His Majesty's inland Dominions, which is only to be indulged as an object of distant prospect, the great and important questions still remained.

How far the necessities of the Colony demand, and its abilities will permit, of a College or Accademy for that improvement of the mind, presupposed in every advancement to real usefulness in any of the learned professions, and indispensably necessary to every great social collection; and without which, it must be indebted to Emigrants from other Countries.

A College under one Rector and four tutors, dividing the labour between them, would, in his opinion, be sufficient, for instructing the Students to be expected from all the provinces on this Continent, now remaining to Great-Britain, in Grammar, Logic, Rhetoric, Mathematics, Natural Philosophy, Metaphysics and Ethics; and these sciencies made the path, which all were obliged to walk in, to obtain any degree of Eminence in the learned professions, to give a man distinction among his fellow Citizens, and to enable him to come forward to the Magistracy and other important services of his Country.

The Chairman added, that tho' an institution of this extent could not be very expensive, it would nevertheless require an union of hearts and hands, to give it the desired prosperity; and this it certainly could not want, by due guards against the illiberality of a contracted and sectarian

Il étoit néanmoins à désirer que la jeunesse de la Province n'en fut point détournée en allant prendre une éducation dans les païs étrangers, mais de trouver dans son païs des moyens de se rendre capables de remplir les places et charges de confiance dans leur communauté native.

En conséquence quoique l'idée d'établir une telle source de lumiere ici, comme l'on trouve dans les Universités de l'ancien continent, pour répandre la science parmi les nations et dans toutes les régions immenses des domaines intérieurs de sa Majesté qui doit être remise comme un objet d'un point de vue éloigné, les grandes et importantes questions ont encor resté.

Jusqu'à quel point les détresses de la Colonie demandent-elles et sa capacité le permettra-elle, un Collège ou Academie, pour cette amélioration de l'esprit, présumée dans chaque avancement à l'avantage réel dans aucune des professions savantes et nécessairement indispensables à chaque et toute grande collection sociale, sans quoi, elle se voit endettée aux Emigrans des autres païs.

Un Collège sous un Recteur et quatre administrateurs qui partageroient l'ouvrage entre eux, feroient, à son opinion, suffisant pour instruire les étudiants que l'on doit attendre de toutes les provinces sur ce continent, sous la dépendance actuelle de la Grande Bretagne, dans la grammaire, la logique, la rhétorique, les mathématiques la phisique, la métaphysique et la morale, et ces sciences ont été le sentier dans lequel tous ont été obligés de marcher pour atteindre à aucun degré d'élévation dans les professions savantes; pour procurer à un homme une distinction parmi les concitoyens, et pour l'aider à monter et à s'avancer vers la Magistrature et autres emplois importans de son païs.

Le Président a ajouté, que quoiqu'une institution de cette étendue ne pourroit pas être très dispendieuse, elle exigeroit néanmoins l'union des cœurs et des mains pour lui donner la prospérité requise, et elle ne pourroit certainement que réussir en la garantissant duement contre l'esprit retréci et

spirit. To which end, it was his idea, the state of the province considered,

That Christian Theology be no branch of instruction in this College; but left to be provided for by the two communions that divide the province, in such way as they elect, and by such means as they respectively possess or may acquire.

That a corporation be created by letters patent, capable of Donations, and perpetual succession, and with authority to make By-laws.

That the visitation be vested in the Crown.

That the King's Judges and the Bishops of the province for the time being, both Catholic and Protestant, be members of the corporation; and the rest to sixteen or twenty, of the principal Gentlemen of the country, an equal number of both communions; and that vacancies be filled, by the majority of the voices of the whole body.

That proper clauses be inserted in the Charter to repel every appropriation and by law, touching the funds or government of the College, to any other than the promotion of science *at large*, as afore-mentioned; in exclusion of all biaffes, ceremonies, creeds and discriminations, either of the Protestant or Catholic communion.

Upon the remedy of the defects by the order supposed to exist, the Chairman remarked, That the erection of the village and county-schools, would require an act of the legislature; rating each parish in assessments, for the free-schools of its *own* district.

That the objections of the indigent to their contributions for either, were answered, by giving their children the benefit, with an exemption of themselves from the general charge; and those which may arise in the old districts of Quebec and Montreal, from their having funds and schools already of their own, by making all such persons also exempt, whose children *really were* in such course of education.

fectaire. Qu'à cette fin, son idée étoit la situation de la Province considérée,

Que la Théologie Chrétienne ne fut pas une branche d'instruction dans ce Collège, mais laisser à se pourvoir sur cet objet, les deux Communions qui divisent la Province, dans la maniere qu'elles le jugeront et par tels moyens qu'elles possèdent respectivement ou qu'elles pourront se procurer.

Qu'une corporation soit créée par lettres patentes, capable de donations, et de succession perpétuelle, avec l'autorité de faire des loix de communauté.

Que la Couronne aura le droit d'inspection.

Que les Judges du Roy et les Evêques de la Province d'alors, tant Catholiques que Protestans, seront Membres de la Corporation et le reste à 16 ou 20, seront des Principaux Messieurs du Païs, en nombre égal des deux communions; et les places vacantes seront remplies par la Majorité des voix et de tout le corps.

Qu'il soit inséré dans la Charte des clauses pour rejeter toute application et loix concernant les fonds ou le Gouvernement du Collège pour aucun autre objet que l'avancement des sciences en général, comme ci-devant mentionné, afin d'exclure toutes partialités, cérémonies, symboles et différence soit de la Communion Protestante, soit de celle Catholique.

Sur le remede des défauts qui supposent exister, par l'ordre de référence, le Président a remarqué,

Que l'institution des écoles de Village et de Comté requiereroient un acte de la Législation; qui taxeroit chaque Paroisse par cotisation pour les libres écoles de son propre district.

Que les objections des indigens à leur contribution pour l'une ou l'autre école, étoient répondues en donnant à leurs enfans le bénéfice avec une exemption pour eux-mêmes de la charge générale; et celles qui peuvent s'ériger dans les anciens districts de Québec et de Montréal par ceux qui ont des fonds et des écoles qui leur appartiennent déjà, en exemptant aussi tous ceux dont les enfans ont été réellement dans tel cours d'éducation.

If the burden was to be felt any where as heavy; it could be only in the new counties, where the colonists were occupied, in the cultivation of lands still in a wilderness state.

But even those parts of the province, young as they are, would probably find no cause to complain. The Noble Lord at the head of the Government, had already set apart portions of land, to encourage the instruction of the children of their villages; and they had ample ground to look for other appointments for the *county* schools of their *Districts*; not to mention, that the applauded merit of their fidelity to the Crown, in the late troubles, may expect aid, as soon as their wants are properly revealed, from the numerous charitable foundations and societies of the mother country, for which it is so greatly renowned.

*Last of all*, as the Chairman conceived, was it to be apprehended that a Colony-College would fail, unless there was in its own bowels, something repugnant to the energy essential to its success.

It may most assuredly expect the powerful patronage of the Crown, and of all that wish well to science, so friendly to the interests of our common humanity: perhaps, it may be thought worthy of the National attention.

The Right Reverend Bishop of Quebec was not singular in suggesting; that a portion of the Estates of the dissolved order of Jesuits, lays open to such a purpose.

It is not *wholly* asked for by the Right Honorable Lord Amherst: There is a part to be reserved for public uses; and the extent of that *reservation*, is a part of that confidence which his Majesty, in his great grace to his people, has committed to that Noble Personage, under whose care the province is, at a moment so auspicious to the laudable design, himself recommends to the attention of this Committee.

There

Si la charge devoit être regardée en aucun endroit comme un fardeau pesant, ce seroit seulement dans les nouveaux Comtés ou les Colonies ont été occupés à cultiver des terres encor dans un état inculte.

Mais ces parties mêmes de la Province, telles nouvelles qu'elles soient, ne trouveroient probablement aucune raison de se plaindre.—Le Noble LORD à la tête du Gouvernement a déjà mis à part des portions de terre, afin d'encourager l'instruction des enfans de leurs villages, et ils ont eu un ample terrain pour d'autres vues d'arrangement quantaux écoles de Comtés de leurs districts, pour ne pas mentionner que le mérite applaudi de leur fidélité à la Couronne dans les derniers troubles, peut leur faire espérer des secours, aussitôt que leurs besoins seront convenablement révélés, de la part d'un nombre de fondations et sociétés charitables de la mere patrie, pour lesquelles elle est en si grande renommée.

Il n'y avait rien du tout à craindre, comme le Président l'a conçu, que le Collège dans la Colonie tomberoit à moins qu'il n'y eut quelques chose dans ses entrailles qui répugneroit à l'énergie qui est si essentiel à sa réussite.

On peut espérer avec la plus grande certitude la puissante protection protection de la Couronne et de tous ceux amis des sciences, si favorables aux intérêts de notre humanité commune. Peut-être que l'on peut le regarder digne de l'attention nationale.

Le Très Révérend Evêque de Québec, n'étoit pas unique en suggérant des biens qu'une partie de l'ordre dissous des Jésuites pourroit servir à tel objet.

Les biens ne sont pas entierement demandés par les Très Honorable Lord Amherst : Il y en a partie réservée aux usages publics, et l'étendue de cette réserve fait partie de cette confiance que sa Majesté dans sa grande bienveillance envers son peuple , a commise à la Noble personne sous les soins de laquelle est la Province, à un moment aussi favorable au projet louable, elle-même le recommande à l'attention de ce Comité.

[ ~~25~~ ]  
 There is nothing to discourage the hope of additional benefactions out of his Majesty's *other Estates* in the Province.

There are Waste Lands in various places, and of such proximity to the old settlements, as might be soon tenanted, to furnish a revenue to grow with the country, and be sufficient for the instruction, in its progress to that desirable perfection, prayed for by the good Bishop; and in which he must be joined by every friend of mankind.

It happens to trusts to individuals, that the dread of a perversion of the funds, gives discouragements to gifts. The contrary is the natural consequence, of pouring the donations into bodies of *perpetual* existence, with a *just* frame, for a *noble* end, and under the *eye of the Government*.

The Corporation once instituted, may boldly come to the foot of the Throne, and ask a brief for a *National Collection*: Abstract from the encouragement of public Bodies, there are instances of private opulence in many places, with a generosity equal to that opulence, and on the watch for opportunities, to devote it to enterprises for advancing the honor of the Nation, the interest of learning, and the welfare of the Human Race.

The Jesuits spacious buildings, as the Bishop has observed, afford ample apartments for a collegiate life.

The private subscribers of Quebec, who have already at a great expence made an ample collection of well chosen books, will doubtless see it consist with their original design, to lodge them in the College-library for general use.

The Board for Commons, and the Tuition-money, will go to the support of the College, Students if it has fame, may be expected from all the provinces under the Governor General residing in this; and the advantage of acquiring one of the most universal Languages of Europe, may be a motive.

Il n'y a rien qui décourage l'espérance de nouveaux biensfaits par d'autres biens appartenans à sa Majesté dans la Province.—Il y a des terres incultes dans différens endroits et à la proximité des anciens établissemens, qui pourroient bientôt être concédées pour fournir un revenu qui augmenteroit avec le País et seroit suffisant pour l'instruction dans ses progrès à cette perfection désirée, pour laquelle le bon Evêque prie; et dans cela tout ami de l'humanité doit s'unir à lui:

Il arrive à confier aux individus, qu'une crainte d'une dépravation des fonds, décourage les dons. Le contraire est la conséquence naturelle, de verser les donations dans les corps d'une existence perpétuelle, avec une forme juste, pour une noble fin et sous l'œil du Gouvernement..

La Corporation une fois instituée, peut hardiment se mettre au pied du Trône et demander un Brevet pour une collection nationale; en faisant abstraction à l'encouragement de la part des Corps publics, il y a des exemples de la richesse privée en plusieurs endroits, avec une générosité égale à cette opulence, veillant sur les occasions, pour la dévouer à des entreprises tendantes à éléver l'honneur de la nation, l'intérêt de l'érudition et le bonheur du Genre Humain.

Les bâtimens spacieux des Jésuites, comme l'a observé l'Evêque, fournit d'amples appartemens pour une vie Collégiale.

Les particuliers Souscripteurs de Québec, qui ont déjà à gros frais fait une une ample collection de livres bien choisis, verront sans doute qu'il consistera, avec leur primitive intention, de les mettre dans la Bibliothéque du Collège pour l'usage public..

Les pensions étrangères et l'argent provenant de leur éducation serviront à soutenir le Collège.—S'il est en réputation, l'on peut s'attendre à voir des étudiants venir de toutes les Provinces sous le Gouverneur-général qui fait sa résidence dans celle-ci, et l'avantage d'acquérir une des plus universelles langues de l'Europe, peut-être un motif même dans les païs éloignés, pour prendre

motive, even in remote countries, for taking the whole circle of the sciences, in a College projected for the commencement of an University in Canada, for His Majesty's American Dominions.

No greater revenue can be at first wanted, than will render the stations of one Rector and four Tutors, worthy the choice of men qualified by their morals and talents, for a work and sphere, which the necessities of many among the learned in Europe, would lead them to wish for. And there are, whom the hope of being so honorably and usefully employed, would excite to forgo even the present comforts of local attachments, to embrace it.

Advanced to the institution of a College, the Committee must perceive, that like a reservoir for watering the surrounding fields, this, as a fountain, would find Candidates *in the province*, for the care of all the inferior schools, in our expanded population, to the extremity of the British Dominions in the West; and that therefore, tho' this was mentioned last in the chain of deliberation, it ought to have the chief influence, even with those, who might before have been only advocates for those lower exertions, immediately necessary to the village and county schools.

For a full discussion, however, of the subject (on which any Gentleman had right to move what he thought proper, and try the sense of the Committee upon it) the Chairman proposed, that the question be put singly, upon the following resolves :

*First*, That it is expedient without delay, to erect parish or village free-schools, in every district of the province, at the determination of the Magistrates of the district, in their Quarter Sessions of the Peace.

*Second*, That it is also expedient, that each district have a free-school, in the central or county town of the district.

*Third*, That the tuition of the village schools, be limited to reading, writing, and cyphering.

*Fourth*,

prendre tout le cercle de la science dans un Collège projeté pour le commencement d'une Université en Canada, pour les domaines de sa Majesté en Amérique.

Il n'est pas nécessaire au commencement d'avoir un plus fort revenu que celui qui rendra l'état d'un Recteur et de quatre Administrateurs, digne du choix de gens qualifiés par leurs mœurs et leurs talens pour un ouvrage et sphère que la détresse de plusieurs parmi les lettrés en Europe guideroit à désirer—et il y en a que l'espoir d'être employés si honorablement et si utilement, engageroit d'abandonner la satisfaction de l'attachement local, pour saisir l'occasion.

Avancé jusqu'à l'intitution d'un Collège, le Comité doit remarquer qu'e semblable à un réservoir destiné à arroser les champs qui l'environnent, cette institution, comme une fontaine, trouveroit des candidats dans la Province pour le soin des écoles subalternes dans notre population étendue à l'extrême des Domaines Britanniques dans la partie Ouest, et conséquemment quoique ce-ci est mentionné le dernier, dans l'enchainement de la délibération, elle auroit dû avoir la plus grande et la première influence même avec ceux qui pouvoient avant avoir été seulement les Avocats pour ces opérations inférieures, immédiatement nécessaires quant aux écoles de villages et de comtés.

Pour une complète discussion cependant de l'objet (sur lequel aucun des Messieurs ont le droit de proposer comme ils le jugeront à propos, et d'examiner l'opinion du Comité sur le dit objet) le Président a proposé que la question soit mise, simplement, sur les résolutions suivantes.

*Première.*—Qu'il est expédié sans délai, d'instituer des écoles ouvertes de Paroisse ou de Village dans chaque district de la Province, à la décision des Magistrats du District, dans leurs Séances de Quartier.

*Seconde.*—Qu'il est aussi convenable que chaque district ait une école ouverte, dans le centre ou Ville de Comté du district.

*Troisième.*—Que l'instruction des écoles de Villages soit limitée à montrer à lire, à écrire et à chiffrer.

*Quatrième.*

*Fourth*, That the instruction in the district or county schools, extend to all the rules of Arithmetic, the Languages, Grammar, Book-keeping, Gauging, Navigation, Surveying, and the practical branches of the Mathematics.

*Fifth*, That it is expedient to erect a collegiate institution, for cultivating the liberal arts and sciences usually taught in the European Universities; the Theology of Christians excepted, on account of the mixture of two Communions, whose joint aid is desirable, as far as they agree, and who ought to be left to find a separate provision for the candidates in the ministry of their respective churches.

*Sixth*, That it is essential to the *origin and success* of such an institution, that a society be incorporated for the purpose; and that the charter wisely provide against the perversion of the institution, to any sectarian peculiarities; leaving free scope, for cultivating the *general circle* of the sciences.

After deliberating upon the subject at large,

Agreed, that the general question of concurrence be put upon all the resolves; and it being put accordingly, the Committee concurred in them, and order that it be reported to His Lordship, as their *unanimous opinion*.

Signed by order of the Committee, 26<sup>th</sup>. Nov. 1789.

W<sup>M</sup>. S M I T H, Chairman.

ORDERED by His LORDSHIP, with the advice of the Council, that the Clerk forthwith cause the foregoing Report to be printed in both Languages, for the use of the Members, and that a competent number of the printed copies be forwarded to all the Sh<sup>riffs</sup> in the Province, who are to take course for distributing the same among the Magistrates; and the Parish Clergy of their respective Bailiwicks, that a Subject so intimately connected with the Interests of the People, may be generally understood.

COUNCIL CHAMBER, QUEBEC,  
24th, December, 1789. }

By Order,

J. WILLIAMS, C.C.

*Quatrième.*—Que l'instruction dans l'école du district ou Comté s'étende aux règles d'Arithmétique, aux Langues, à la Grammaire, à tenir les Livres, au Jaugeage, à la Navigation, à l'Arpentage et aux branches pratiques des Mathématiques.

*Cinquième.*—Qu'il est avantageux d'établir une institution Collégiale pour cultiver les arts libéraux et les sciences enseignées dans les Universités Européennes; excepté la Théologie des Chrétiens rapport au mélange des deux Communions, dont un secours mutuel est à désirer autant qu'elles y consentiront, et qui devroient trouver une provision pour les candidats dans l'état de Ministre de leurs Eglises respectives.

*Sixième.*—Qu'il est essentiel à l'origine et au succès de telle institution d'incorporer une société à cet effet; et que la Chartre pourvoie sagement contre la dépravation de l'institution, et contre toutes les singularités sectaires, laissant une libre carrière pour cultiver le cercle général des sciences.

Après mûre et ample délibération sur le sujet,

Il a été convenu et acordé que la question générale d'approbation soit mise à toutes les résolutions—and ayant été mises conformément, le Comité a concourru dans l'approbation; et ordre qu'il soit rapporté à son Excellence, comme son opinion unanime.

Signé par ordre du Comité, le 26 Nov. 1789.

W M. S M I T H, *Président.*

**O**RDONNÉ par Son Excellence de l'avis du Conseil, que le Greffier fera imprimer le rapport cidevant dans les deux langues, à l'usage des Membres; et qu'il en sera envoyé un nombre Compétent de Copies à tous les Shéiffs dans la Province, qui les distribueront aux Magistrats et au Chergé de leurs Paroisses ou Baillages respectifs, afin qu'un objet si intimement connexé avec les Intérêts du Peuple, puisse être généralement compris.

CHAMBRE DU CONSEIL, QUEBEC }  
le 24 Decembre, 1789. }

Par Ordre,  
J. WILLIAMS, G. C.